

Mairie d'HEUDICOURT

2 Grand'Rue – 27860 HEUDICOURT

☎ 02 32 55 75 20

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

N° 333 – 2026 - 5

Date de Convocation : 16 mars 2026
 Date d’Affichage : 27 mars 2026
 Nombre de Conseillers
 En exercice : 15
 Présents : 14
 Pouvoir : 1
 Votants : 15

Envoyé en préfecture le 27/03/2026

Reçu en préfecture le 27/03/2026

Publié le 27/03/2026

ID : 027-212703334-20260320-333_2026_5-DE

L’an deux-mille vingt-six, le **VENDREDI 20 MARS**, à 19 heures 30 minutes.Les Membres du Conseil Municipal d’HEUDICOURT, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **QUINZE MARS** se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : M. ANDRÉ Guillaume, M. BOUVERET Grégory, M. DAVERTON David, M. ESTEVE Philippe, Mme GOULAY Laurence, Mme HARRIVET Anne, M. HOUSSIAUX Florian, Mme JORELLE Isabelle, Mme LEBAILLY Isabelle, Mme LEFEBVRE Marjorie, M. LEFEBVRE Patrick, Mme LUCAS Isabelle, M. MÉTAYER Alexis et Mme VAUQUELIN Angélique.

Absent excusé : Monsieur Ludovic LEPICARD ayant donné pouvoir à Monsieur Florian HOUSSIAUX.

Madame Anne HARRIVET a été élue secrétaire de séance.

Objet : Election du Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l’article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne 15
 A déduire : bulletins blancs 4
 Reste, pour le nombre des suffrages exprimés 11
 Majorité Absolue 6.

A obtenu :

M. Guillaume ANDRÉ : onze voix (11).

M. Guillaume ANDRÉ est proclamé Maire et a été immédiatement installé.

La Secrétaire de séance, Anne HARRIVET



Le Maire, Guillaume ANDRÉ

Mairie d'HEUDICOURT

2 Grand'Rue – 27860 HEUDICOURT

☎ 02 32 55 75 20

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

N° 333 – 2026 - 6

Date de Convocation : 16 mars 2026
 Date d’Affichage : 27 mars 2026
 Nombre de Conseillers
 En exercice : 15
 Présents : 14
 Pouvoir : 1
 Votants : 15

Envoyé en préfecture le 27/03/2026

Reçu en préfecture le 27/03/2026

Publié le 27/03/2026

ID : 027-212703334-20260320-333_2026_6-DE



L’an deux-mille vingt-six, le **VENDREDI 20 MARS**, à 19 heures 30 minutes.

Les Membres du Conseil Municipal d’HEUDICOURT, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **QUINZE MARS** se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : M. ANDRÉ Guillaume, M. BOUVERET Grégory, M. DAVERTON David, M. ESTEVE Philippe, Mme GOULAY Laurence, Mme HARRIVET Anne, M. HOUSSIAUX Florian, Mme JORELLE Isabelle, Mme LEBAILLY Isabelle, Mme LEFEBVRE Marjorie, M. LEFEBVRE Patrick, Mme LUCAS Isabelle, M. MÉTAYER Alexis et Mme VAUQUELIN Angélique.

Absent excusé : Monsieur Ludovic LEPICARD ayant donné pouvoir à Monsieur Florian HOUSSIAUX.

Madame Anne HARRIVET a été élue secrétaire de séance.

Objet : Election des Adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l’article L 2122-7-2 ;

Considérant que le Conseil Municipal a décidé de maintenir à deux le nombre d’Adjoints au Maire ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d’un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n’a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l’élection a lieu à la majorité relative. En cas d’égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d’âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne.....	15
A déduire : bulletins blancs	3
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	12
Majorité Absolue	7.

A obtenu :

Liste de Madame Isabelle JORELLE : douze voix (12).

La liste de Madame Isabelle JORELLE ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés Adjoints au Maire : Madame Isabelle JORELLE, 1^{ère} Adjointe et Monsieur Florian HOUSSIAUX 2^{ème} Adjoint.



La Secrétaire de séance, Anne HARRIVET



Le Maire, Guillaume ANDRÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication ou notification et de sa transmission au représentant de l’Etat.

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

N° 333 – 2026 - 7

Date de Convocation : 16 mars 2026
Date d’Affichage : 27 mars 2026
Nombre de Conseillers
 En exercice : 15
 Présents : 14
 Pouvoir : 1
 Votants : 15

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le 
ID : 027-212703334-20260320-333_2026_7-DE

L’an deux-mille vingt-six, le **VENDREDI 20 MARS**, à 19 heures 30 minutes.

Les Membres du Conseil Municipal d’HEUDICOURT, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **QUINZE MARS** se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : M. ANDRÉ Guillaume, M. BOUVERET Grégory, M. DAVERTON David, M. ESTEVE Philippe, Mme GOULAY Laurence, Mme HARRIVET Anne, M. HOUSSIAUX Florian, Mme JORELLE Isabelle, Mme LEBAILLY Isabelle, Mme LEFEBVRE Marjorie, M. LEFEBVRE Patrick, Mme LUCAS Isabelle, M. MÉTAYER Alexis et Mme VAUQUELIN Angélique.

Absent excusé : Monsieur Ludovic LEPICARD ayant donné pouvoir à Monsieur Florian HOUSSIAUX.

Madame Anne HARRIVET a été élue secrétaire de séance.

Objet : Indemnités de Fonction du Maire et des Adjointes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2123-20 à L 2123-24 ;
Vu le budget communal ;

Considérant que lorsque le Conseil municipal est renouvelé, les indemnités de ses membres sont fixées par délibération ;
Considérant que toute délibération du Conseil municipal concernant les Indemnités de Fonction d'un ou de plusieurs de ses membres, à l'exception du maire, est accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux autres membres ;

Considérant que le Maire va percevoir une Indemnité de Fonction fixée à un taux maximal de par la loi et que le conseil municipal ne peut de lui-même la diminuer ;

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal des dispositions relatives au calcul des Indemnités de Fonction des Maires et des Adjointes, et l’invite à délibérer ;

Après délibérations, le Conseil municipal (Contre 0 – Abstention 3 – Pour 12) décide :

- ✓ Que le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, fixé aux taux suivants, et avec effet immédiat :
 - Maire : 44,30 % de l'indice brut terminal 1027 de la fonction publique
 - 1^{er} Adjoint : 11,77 % de l'indice brut terminal 1027 de la fonction publique
 - 2^{ème} Adjoint : 11,77 % de l'indice brut terminal 1027 de la fonction publique ;
- ✓ Que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement.



La Secrétaire de séance, Anne HARRIVET



Le Maire, Guillaume ANDRÉ

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
 du CONSEIL MUNICIPAL**

N° 333 – 2026 - 8

Date de Convocation : 16 mars 2026
 Date d’Affichage : 27 mars 2026
 Nombre de Conseillers
 En exercice : 15
 Présents : 14
 Pouvoir : 1
 Votants : 15

Envoyé en préfecture le 27/03/2026

Reçu en préfecture le 27/03/2026

Publié le 27/03/2026

ID : 027-212703334-20260320-333_2026_8-DE

S²LO

L’an deux-mille vingt-six, le **VENDREDI 20 MARS**, à 19 heures 30 minutes.

Les Membres du Conseil Municipal d’HEUDICOURT, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **QUINZE MARS** se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : M. ANDRÉ Guillaume, M. BOUVERET Grégory, M. DAVERTON David, M. ESTEVE Philippe, Mme GOULAY Laurence, Mme HARRIVET Anne, M. HOUSSIAUX Florian, Mme JORELLE Isabelle, Mme LEBAILLY Isabelle, Mme LEFEBVRE Marjorie, M. LEFEBVRE Patrick, Mme LUCAS Isabelle, M. MÉTAYER Alexis et Mme VAUQUELIN Angélique.

Absent excusé : Monsieur Ludovic LEPICARD ayant donné pouvoir à Monsieur Florian HOUSSIAUX.

Madame Anne HARRIVET a été élue secrétaire de séance.

Objet : SIEVN – Désignation des délégués

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu’il convient de désigner 1 membre Titulaire et 1 membre Suppléant auprès du Syndicat des Eaux du Vexin Normand (SIEVN) ;

Le Conseil municipal désigne, à la majorité absolue, les membres suivants, représentant la commune aux réunions :

Délégué Titulaire

M. Philippe ESTEVE

Né le 07/12/1983

Domicilié 1 Grand'Rue – Le Château 27860 HEUDICOURT.

Délégué Suppléant

M. Grégory BOUVERET

Né le 02/05/1982

Domicilié 19 rue des Gilles 27860 HEUDICOURT.



La Secrétaire de séance, Anne HARRIVET



Le Maire, Guillaume ANDRÉ

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

N° 333 – 2026 - 9

Date de Convocation : 16 mars 2026
Date d’Affichage : 27 mars 2026
Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Pouvoir : 1
Votants : 15

Envoyé en préfecture le 27/03/2026

Reçu en préfecture le 27/03/2026

Publié le 27/03/2026

ID : 027-212703334-20260320-333_2026_9-DE

S²LOW

L’an deux-mille vingt-six, le **VENDREDI 20 MARS**, à 19 heures 30 minutes.

Les Membres du Conseil Municipal d’HEUDICOURT, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **QUINZE MARS** se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients présents : M. ANDRÉ Guillaume, M. BOUVERET Grégory, M. DAVERTON David, M. ESTEVE Philippe, Mme GOULAY Laurence, Mme HARRIVET Anne, M. HOUSSIAUX Florian, Mme JORELLE Isabelle, Mme LEBAILLY Isabelle, Mme LEFEBVRE Marjorie, M. LEFEBVRE Patrick, Mme LUCAS Isabelle, M. MÉTAYER Alexis et Mme VAUQUELIN Angélique.

Absent excusé : Monsieur Ludovic LEPICARD ayant donné pouvoir à Monsieur Florian HOUSSIAUX.

Madame Anne HARRIVET a été élue secrétaire de séance.

Objet : SIEGE – Désignation des délégués

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu’il convient de désigner 1 membre Titulaire et 1 membre Suppléant auprès du Syndicat Intercommunal de l’Electricité et du Gaz de l’Eure (SIEGE) ;

Le Conseil municipal désigne, à la majorité absolue, les membres suivants, représentant la commune aux réunions :

Délégué Titulaire

M. Philippe ESTEVE

Né le 07/12/1983

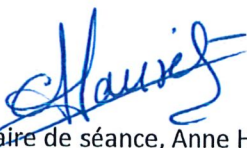
Domicilié 1 Grand'Rue – Le Château 27860 HEUDICOURT.

Délégué Suppléant

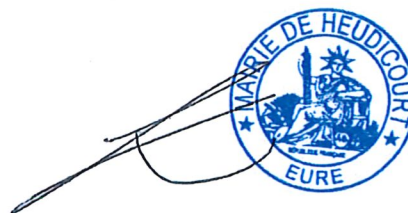
M. Grégory BOUVERET

Né le 02/05/1982

Domicilié 19 rue des Gilles 27860 HEUDICOURT.



La Secrétaire de séance, Anne HARRIVET



Le Maire, Guillaume ANDRÉ

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
 du CONSEIL MUNICIPAL**

N° 333 – 2026 - 10

Date de Convocation : 16 mars 2026
 Date d’Affichage : 27 mars 2026
 Nombre de Conseillers
 En exercice : 15
 Présents : 14
 Pouvoir : 1
 Votants : 15

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
 Reçu en préfecture le 27/03/2026
 Publié le 27/03/2026
 ID : 027-212703334-20260320-333_2026_10-DE

L’an deux-mille vingt-six, le **VENDREDI 20 MARS**, à 19 heures 30 minutes.

Les Membres du Conseil Municipal d’HEUDICOURT, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **QUINZE MARS** se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : M. ANDRÉ Guillaume, M. BOUVERET Grégory, M. DAVERTON David, M. ESTEVE Philippe, Mme GOULAY Laurence, Mme HARRIVET Anne, M. HOUSSIAUX Florian, Mme JORELLE Isabelle, Mme LEBAILLY Isabelle, Mme LEFEBVRE Marjorie, M. LEFEBVRE Patrick, Mme LUCAS Isabelle, M. MÉTAYER Alexis et Mme VAUQUELIN Angélique.

Absent excusé : Monsieur Ludovic LEPICARD ayant donné pouvoir à Monsieur Florian HOUSSIAUX.

Madame Anne HARRIVET a été élue secrétaire de séance.

**Objet : Syndicat Intercommunal de l’Aérodrome d’Étrépagne-Gisors
 Désignation des délégués**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu’il convient de désigner 2 délégués Titulaires auprès du Syndicat Intercommunal de l’Aérodrome d’Étrépagne-Gisors ;

Le Conseil municipal désigne, à la majorité absolue, les membres suivants, représentant la commune aux réunions :

Délégué Titulaire 1

Mme Isabelle JORELLE

Née le 31/07/1960

Domiciliée 2 rue du Landel – Hameau La Folie 27860 HEUDICOURT.

Délégué Titulaire 2

M. Florian HOUSSIAUX

Né le 08/04/1991

Domicilié 21 rue des Gilles 27860 HEUDICOURT.



La Secrétaire de séance, Anne HARRIVET



Le Maire, Guillaume ANDRÉ